

Un collectionneur Clémentois nous a *aénéreusement* prêté d'anciennes cartes postales qui permettent retracer l'histoire du village. A vous de retrouver cet endroit qui a bien changé depuis!

INFORMATIONS DIVERSES

LOCAL 505: une importante opération de tri a eu lieu dans ce local, où est entreposé du matériel appartenant à la commune et à diverses associations, en vue de réfléchir à l'avenir de ce local plutôt vétuste. Un certain nombre d'équipements a déjà été vendu aux personnes intéressées (anciens bureaux, matériel divers)

FLEURISSEMENT: La participation des riverains, des agents communaux ainsi que des bénévoles a permis l'entretien des fleurs et la mise en valeur de notre village!

Malgré la sécheresse persistante de l'année 2015 et l'interdiction d'arrosage, les témoignages des Clémentois ont été encourageants. Cet investissement est à poursuivre pour donner encore une valeur supplémentaire à notre village.

La commune a participé une deuxième fois au concours des villes et villages fleuris, le jury est venu le 7 juillet. Dans son verdict, il félicite les acteurs de la commune pour leur investissement dans le fleurissement et l'amélioration du cadre de vie. Le fleurissement est de qualité avec des améliorations à apporter dans le choix des couleurs et du volume des plantations (par rapport notamment aux jardinières). L'aménagement de l'entrée nord du City Stade a été particulièrement apprécié.



NOUVELLE ASSOCIATION CLEMENTOISE: une nouvelle association a vu le jour sur St Clément sous Valsonne : La Chamoise. Cette association a pour objectifs la pratique du VTT, et l'ouverture et l'entretien de chemins ruraux. Contact : Paul Routhier / paul.routhier@yahoo.fr / 06 50 51 55 61

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION: La Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien (la COR) devient Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2016. Elle garde son nom mais élargit son domaine de compétence, notamment aux piscines, aux transports et à la culture.

Renseignements: 04 74 05 06 60 / www.ouestrhodanien.fr



Mairie ouverte au public :

Le mardi de 16h à 19h - Le jeudi de 14h30 à 18h Le vendredi de 8h30 à 11h30 -- Le 3ème samedi de 9h à 12h

tel: 04 74 05 12 13

mairiestclement@gmail.com www.saint-clement-sur-valsonne.fr



Le Fash Clémentois

N°4 - JANVIER 2016

En mon nom et celui de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2016, et surtout de bonne

L'année 2015 ne peut s'achever sans une pensée envers ces terribles attentats qui ont mis à mal les valeurs fondatrices de la république, Liberté, Egalité, Fraternité. Espérons que de cette tragédie naîtra quelque chose de

A Saint Clément, nous entretenons des valeurs tout aussi importantes : Tranquillité, Disponibilité, Proximité que nous ferons partager aux nouveaux habitants dont nous souhaitons la bienvenue.

Le bilan des actions engagées en 2015 est encourageant :

Organisation et reconnaissance des activités périscolaires en Plan d'Education Territorial (PEDT) et Accueil Collectif de Mineurs (ACM), fin des travaux de l'école, ouverture de la révision du PLU, construction de la station d'épuration.

Malgré un contexte budgétaire encore plus restreint pour 2016, nous poursuivrons nos actions au service de tous avec rigueur et prudence avec un maître mot « EQUILIBRE » : réhabilitation des bâtiments non utilisés, entretien de la voirie et du patrimoine communal.

Pour ceci, nous devrons intensifier nos partenariats avec les autres institutions (département, communauté d'agglomérations, COR, état...) et plus localement avec nos associations toujours présentes. Notre village ne peut évoluer seul mais fait parti d'un territoire qui bouge, tributaire des choix d'une politique nationale, quelquefois éloignée de vos préoccupations quotidiennes.

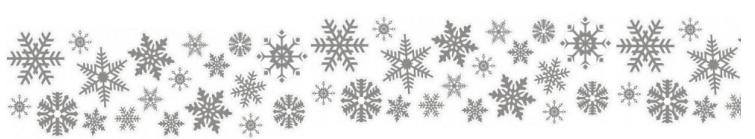
Le regroupement des régions est un premier pas pour réduire le coût de fonctionnement des collectivités, qui pourrait être suivi par le rapprochement des communes, à étudier minutieusement.

Je vous invite alors à faire fructifier toute notre énergie, pour plus de créativité, de réactivité, de solidarité, de tranquillité et surtout plus d'optimisme pour l'avenir de notre village.

Dans l'attente du prochain bulletin municipal qui paraîtra en 2017, je vous laisse suivre l'actualité de notre village à travers ce flash clémentois.

BONNE ANNE 2016!

Sylvie MARTINEZ et toute son équipe



L'ECOLE

Classes	Enseignante	Effectif
PS – MS	Magali Guillemin	9 PS / 16 MS
GS - CE1	Laure Fouillet	14 GS / 8 CE1
CP - CE1	Sylvia Païva	17 CP / 5 CE1
CE2 – CM2	Sandrine Favre	13 CE2 / 9 CM1
CM1 - CM2	Sandrine Greiner (directrice)	4 CM1 / 17 CM2

Voici les nouveaux effectifs de l'école pour cette année scolaire 2015-2016.

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Une organisation structurée en un PEDT et un ACM...

L'organisation des activités périscolaires regroupées sur le vendredi après-midi relève depuis le1er septembre 2015 d'un Plan Educatif Territorial (PEDT), contrat signé avec le Préfet et l'Inspecteur Directeur Académique du Rhône et d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) reconnu par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Cette reconnaissance a été un véritable défi pour une petite commune rurale comme la nôtre.



Deux activités différentes sont toujours proposées aux enfants moyennant la participation modeste de 1 euro par activité: musique, chant, avec Mélanie VERAN du centre de pratique musical de Tarare, éveil corporel, sonore et musical pour les plus petits avec Claire GATTET, échecs avec Christian PEREZ de l'Echecs Club du Pays d'Amplepuis-Thizy, poterie, céramique, avec Anne Astrid SALEZ, céramiste, déco-récupération avec Anna TEIXEIRA, jeux collectifs et de société avec Mesdames ANDRE et MERET, ATSEM.

Remise des médailles aux joueurs d'échecs

LA CANTINE

Il est rappelé aux parents que les inscriptions se font à la semaine ou au mois jusqu'au jeudi midi de la semaine précédente. Lors des congés scolaires, l'inscription doit être faite avant le début des vacances pour la semaine de la rentrée. Une boîte aux lettres est à disposition à l'entrée de l'école. Les changements qui doivent rester exceptionnels et motivés se signalent par un appel avant 9 heures en mairie ou auprès des ATSEM en cas de fermeture du secrétariat de mairie.

La commune déplore l'irrespect de ces règles qui perturbe la commande des repas auprès du restaurateur et nuit ainsi à la qualité du service. Trop de changements tardifs (oublis ou annulations le jour même) sans justification sérieuse sont constatés. La souplesse qui doit rester l'exception est devenue malheureusement une pratique courante pour certains. La révision de l'actuel règlement et notamment la mise en application des sanctions prévues dans ce même règlement, à savoir le doublement du prix du repas en cas d'inscription de dernière minute et facturation du repas annulé (sauf raison médical) est à l'étude par la commission compétente.

PERSONNEL MUNICIPAL



Après de longues années passées au service de la commune, Jean Claude Poncet a pris sa retraite bien méritée. Pour assurer la continuité des nombreux travaux d'entretien de la commune, Dimitri, également pompier bénévole à la caserne du Val Soanan, a rejoint l'équipe du personnel municipal en tant qu'agent technique polyvalent. Nous lui souhaitons la bienvenue.



RENOVATION DE L'ECOLE (ANCIEN BATIMENT)

Après le remplacement des menuiseries extérieures et l'isolation des combles, l'ancien bâtiment de l'école a encore fait l'objet de travaux cet été. La classe de maternelle et le hall d'entrée ont été entièrement rénovés : installation électrique remise aux normes, éclairage LED, faux plafond acoustique, peinture, changement des portes vitrées et remplacement du sol plastique.





REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION

Comme vous l'avez tous remarqué les travaux de réhabilitation de la station d'épuration qui ont commencé au début de l'été 2015 ont bien avancé. Une partie de l'installation a déjà été mise en fonctionnement, il reste encore la plantation des lits de roseaux pour l'épuration des boues. Les travaux se termineront au printemps.

Cette station d'une capacité de 600 équivalents habitants traitera les eaux usées du Bourg et des lotissements dans le strict respect des normes contraignantes de rejet.

La filière mise en œuvre comporte notamment 4 lits plantés de roseaux permettant de traiter les boues de manière fiable et avec des coûts d'exploitation maîtrisés.

Pour tout renseignement, contacter la COR compétente en matière d'assainissement (depuis le 1^{er} juillet 2014) au 04 74 05 06 60.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a engagé fin 2015 la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette transformation du document d'urbanisme communal est imposée par la Loi et permet d'intégrer les évolutions législatives depuis 1989, année d'approbation du PLU de St Clément. Le futur PLU détermine à moyen et long terme les conditions de développement du territoire communal. Néanmoins il doit obligatoirement être compatible avec les autres documents existants au niveau intercommunal, départemental et régional.

Afin d'assister la commune dans cette démarche, le bureau d'études Oxyria a été retenu par la Commission PLU.

Une première réunion publique a eu lieu le 4 novembre dernier afin de présenter cette démarche aux Clémentois. La prochaine réunion publique aura lieu en mai 2016, afin de présenter le diagnostic et le projet de développement.

Par ailleurs, un registre d'expressions a été ouvert en novembre 2015 et permet aux propriétaires de faire part de leurs doléances jusqu'en septembre 2016.

N'hésitez pas à contacter la commune pour tout renseignement.

AGENDA

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 2 FEVRIER 2016. 9 avril Concours de cartes - la Diane Clémentoise 23 janvier Vente de saucisson - Classes en 6 22-23 avril Rallye de Charbonnières 6 février 24 avril Loto - Sou des écoles Brocante - Foyer rural Fête des classes en 6 16 mars Concours de belote - Club du Sauzey 7 mai 26 mars Rallye découverte la Clementitine 15 mai Vente fleurs et pétanque – Sou des écoles